

# AVIS

# D'ENQUETE PUBLIQUE

## Communauté de communes Argentan Intercom

### Enquête publique préalable à l'approbation de la modification du plan local d'urbanisme (PLU) de Trun

Par arrêté A20-134URB du 29/12/2020, le Président de la communauté de communes Argentan Intercom a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification du plan local d'urbanisme de la commune de Trun.  
L'enquête publique se déroulera du jeudi 4 février 2021 à 9h00 au vendredi 5 mars 2021 à 16h00.

A l'issue de l'enquête publique, la communauté de communes Argentan Intercom se prononcera définitivement sur l'approbation de la modification du PLU.

Par décision du Président du Tribunal administratif de Caen en date du 23 novembre 2020, Monsieur François-Joseph FROGET a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera au siège d'Argentan Intercom (siège de l'enquête publique), ainsi qu'à la mairie de Trun.  
Le dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête, y seront tenus à la disposition du public aux jours et horaires habituels d'ouverture pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique est composé des pièces suivantes :

- Les pièces administratives liées à l'enquête publique conformément au code de l'environnement,
- Une note explicative du projet,
- Les plans de zonage au 1/2000e et 1/5000e modifiés,
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation modifiée,
- Les avis des personnes publiques associées.

Le dossier d'enquête publique est consultable en version numérique sur le site internet d'Argentan Intercom ([www.argentan-intercom.fr](http://www.argentan-intercom.fr)) à la rubrique vie quotidienne/urbanisme/enquêtes publiques et participations du public.

Un poste informatique sera tenu à disposition du public à la communauté de communes Argentan Intercom aux jours et horaires habituels d'ouverture afin de permettre la consultation du dossier.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra faire ses observations et propositions :

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : [plutrun@argentan-intercom.fr](mailto:plutrun@argentan-intercom.fr). Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet.
- Sur les registres d'enquête papiers mis à disposition dans les lieux d'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- Par voie postale en adressant un courrier au commissaire enquêteur à Argentan Intercom, service urbanisme, 12 route de Sées – BP90220 – 61205 ARGENTAN.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour l'informer sur les projets et recevoir ses observations écrites ou orales au siège d'Argentan Intercom et à la mairie de Trun selon le calendrier suivant :

Lieu	Jours et horaires
Mairie de Trun	Jeudi 4 février 2021 de 9h00 à 12h00
	Vendredi 5 mars 2021 de 14h00 à 16h30
Siège d'Argentan Intercom	Vendredi 19 février 2021 de 10h00 à 12h00

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront remis au commissaire enquêteur et clos par lui. Le commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois, sous réserve de demande motivée de report, pour transmettre au Président d'Argentan Intercom le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions et son avis motivés.

Le dossier d'enquête publique ainsi que le rapport et conclusions et avis de la commission d'enquête seront consultables pendant un an au siège de la communauté de communes, ainsi que sur le site internet d'Argentan Intercom ([www.argentan-intercom.fr](http://www.argentan-intercom.fr)).

Un exemplaire sera transmis à Madame la Préfète de l'Orne ainsi qu'à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Caen.

Cet avis sera publié par voie d'affichage au siège d'Argentan Intercom et à la mairie de Trun. L'avis sera également publié sur le site internet d'Argentan Intercom. En outre, un avis sera publié 15 jours au moins avant le début de l'enquête, et rappelé dans les 8 premiers jours de l'enquête dans deux journaux locaux.